

LE JOUR OÙ LES ÉTATS DE L'UNION EUROPÉENNE ONT DÉPENSÉ TOUTES LEURS RECETTES ANNUELLES

Novembre 2019 — 5^{ème} édition

Nicolas Marques et Cécile Philippe



L’Institut économique Molinari (IEM) est un organisme de recherche et d’éducation dont la mission est de favoriser une meilleure compréhension des phénomènes et défis économiques, en les rendant accessibles au grand public. A cet effet, il effectue des recherches scientifiques, organise des cercles de réflexion, édite des publications, propose des formations et toutes formes d’enseignement en ce sens.

Ses travaux contribuent à stimuler l’émergence de nouveaux consensus, en proposant une analyse économique des politiques publiques illustrant l’intérêt de réglementations et de fiscalités plus clémentes.

L’IEM est une organisation à but non lucratif, financée par les cotisations volontaires de ses membres, individus, fondations ou entreprises. Affirmant son indépendance intellectuelle, il n’accepte aucune subvention publique.

Reproduction autorisée à des fins éducatives et non commerciales à condition de mentionner la source.

©2019 Institut économique Molinari

ISBN 978-2-9602387-7-8

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2019

Contact : postmaster@institutmolinari.org

Site Internet : www.institutmolinari.org

Le jour où les Etats de l'Union européenne ont dépensé toutes leurs recettes annuelles

Novembre 2019 - 5^{ème} édition

Nicolas Marques et Cécile Philippe

Institut Économique Molinari | Paris-Bruxelles

« La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle
«Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'oût, foi d'animal,
Intérêt et principal .»
La fourmi n'est pas prêteuse ;
C'est là son moindre défaut.
«Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuse.
Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaie.
- Vous chantiez ? j'en suis fort aise.
Eh bien : dansez maintenant.»

Jean de La Fontaine

SOMMAIRE

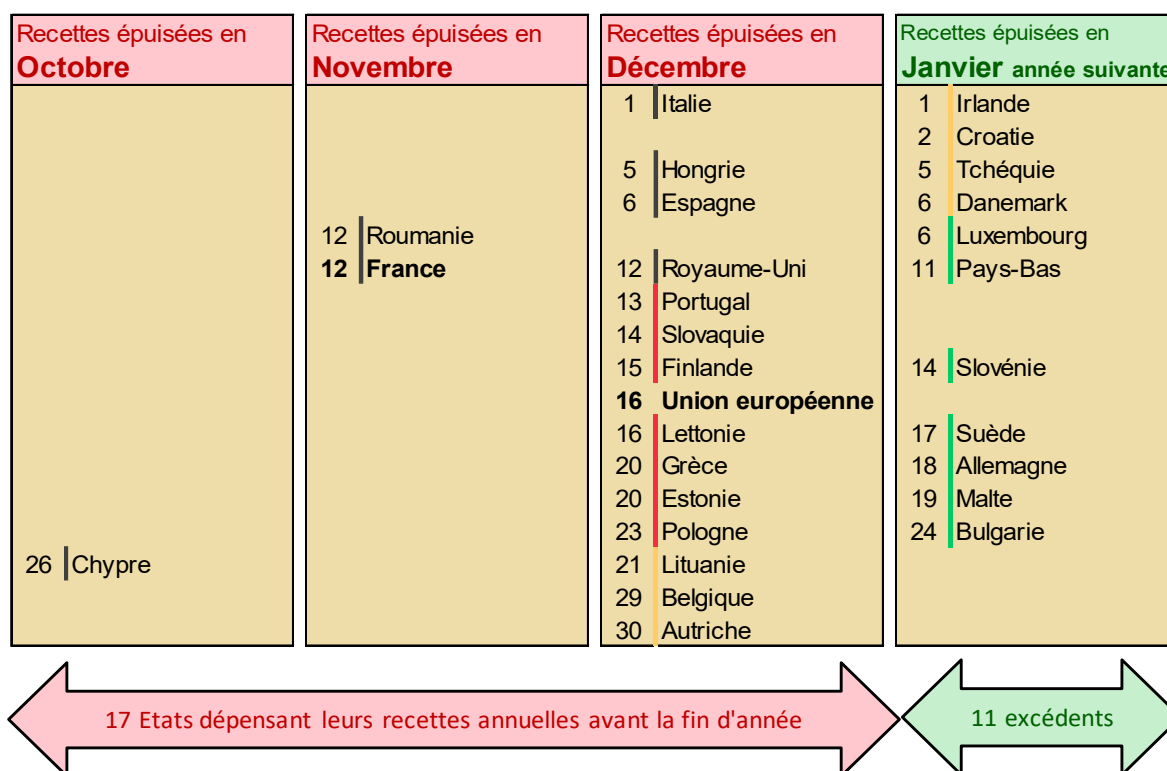
SYNTHESE DE L'ETUDE.....	7
Les administrations centrales, principale source des déficits publics dans l'UE.....	7
La situation de l'administration centrale française reste excessivement dégradée en dépit de la conjoncture	8
OBJECTIF DE L'ETUDE	9
SPECIFICITE DE LA DEMARCHE	9
DERNIER JOUR CONNU A PARTIR DUQUEL LES ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'UE ONT DEPENSE TOUTES LEURS RESSOURCES	10
Calendrier des jours où les administrations centrales ont dépensé toutes leurs recettes.....	10
11 administrations centrales de l'UE sont à l'équilibre.....	10
17 autres administrations centrales vivent au-dessus de leurs moyens	10
La situation globale de l'UE s'améliore pour la 8 ^{ème} année consécutive	12
Les administrations centrales restent la principale source de déficits publics	13
ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS.....	15
Un Etat dans le trio des derniers de l'UE, avec 49 jours de dépenses non financées.....	15
La situation se dégrade sur 20 ans par rapport au reste de l'UE	15
Le déséquilibre de l'administration centrale devrait s'accroître en 2019 et 2020	16
Quarante années de détérioration de l'administration centrale française	17
Des administrations locales excédentaires comme la moyenne de l'UE	18
Des administrations de sécurité sociale excédentaires comme la moyenne de l'UE	18
Des déficits publics significativement supérieurs à la moyenne de l'UE, en raison d'un emballement des dépenses	19
Une récurrence des déficits inquiétante d'un point de vue économique	22
Des déséquilibres français qui ne sont pas associés à plus de bien-être	25
GLOSSAIRE	28
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ZOOM	29
SOURCES.....	30
PRECISIONS SUR LES CALCULS.....	30
PRECISIONS SUR LES PROJECTIONS FRANCAISES 2019 ET 2020	31
CONTACT POUR TOUTE QUESTION OU INTERVIEW	31
MISSION DE L'ITEM	32
NOTES.....	33

1. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Les administrations centrales, principale source des déficits publics dans l'UE

Les Etats de l'UE épuisent en moyenne leur ressources le 16 décembre, 16 jours avant la fin de l'année. C'est 4 jours plus tard que l'année d'avant, ce qui représente une amélioration notable.

Parmi les 28 administrations centrales de l'UE, 11 étaient en situation excédentaire l'an passé. Leurs recettes 2018 leur ont permis de financer toutes les dépenses de l'année et de se désendetter. Les champions étaient la Bulgarie (excédent équivalent à 23 jours de dépenses), Malte (excédent de 18 jours), l'Allemagne (excédent de 17 jours) et la Suède (excédent de 17 jours).



Les 17 autres administrations centrales dépensaient la totalité de leurs recettes avant la fin de l'année. Pour 14 d'entre elles, les ressources étaient consommées en décembre. Pour 4 d'entre elles, elles étaient consommées bien avant : France et Roumanie (12 novembre) et Chypre (26 octobre).

Les Etats restent le point noir des finances publiques européennes. Au niveau de l'UE, les administrations centrales expliquent l'essentiel des dérapages des comptes publics (16 jours non financés). Les administrations d'Etats fédérés sont équilibrées depuis 2017 (4 jours d'excédent l'an passé). Les administrations locales sont équilibrées depuis 2014 (2 jours d'excédent l'an passé). C'est aussi le cas des administrations de sécurité sociale depuis 2016 (6 jours d'excédent l'an passé). Conséquence, toutes administrations confondues, les différents pays de l'UE avaient consommé la totalité de leurs recettes publiques 6 jours avant la fin de l'année. C'est 2 jours de mieux que l'année d'avant.

La situation de l'administration centrale française reste excessivement dégradée en dépit de la conjoncture

L'administration centrale française avait dépensé l'intégralité de ses ressources le 12 novembre 2018, 49 jours avant la fin de l'année. Elle figure parmi les Etats ayant les plus grands déséquilibres au sein l'UE. Elle épuise ses ressources le même jour que la Roumanie. Seul Chypre fait pire en épuisant ses ressources le 26 octobre.

Les projections réalisées par l'IEM à partir du dossier de présentation du Projet de loi de finances pour 2020 montrent que la situation n'est pas près de se normaliser. Le nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française devrait à nouveau augmenter. Il pourrait représenter 62 jours en 2019 et 59 jours en 2020.

Ces contre-performances s'expliquent par l'incapacité française à rééquilibrer durablement les comptes suite à la dernière crise.

Alors que les administrations centrales de l'UE ont profité des 9 dernières années pour résorber leurs déficits, ce n'est pas ce qu'on constate en France. Le mouvement de rééquilibrage des comptes post-crise (2009-2013) s'est essoufflé plus vite qu'ailleurs, il y a 6 ans. Dans les 5 dernières années, l'administration centrale française n'a résorbé son déficit que de 2 jours. Dans le même temps, l'UE prise dans son ensemble résorbait son déficit de 25 jours.

Depuis le creux de la crise, les dépenses publiques ont baissé 4 fois moins vite en France que dans l'UE. Elles n'ont quasiment pas reflué entre 2009 et 2018 (-1,2 %), alors qu'elles baissaient de façon significative dans l'UE (-4,4 %). La France a écourté prématurément la traditionnelle phase post-crise de réduction du poids des dépenses publiques. Conséquence, l'ajustement s'est fait par les recettes. Elles ont augmenté 2 fois plus vite en France que dans l'UE (+3,5 % vs +1,5 %).

En France, l'ajustement post-crise repose au $\frac{3}{4}$ sur les hausses pérennes de fiscalité, la baisse des dépenses ne comptant que pour $\frac{1}{4}$. L'UE a fait le choix diamétralement inverse, avec un ajustement reposant aux $\frac{3}{4}$ sur la baisse des dépenses et pour $\frac{1}{4}$ sur la hausse de fiscalité.

Le choix français est loin d'être gagnant. A ce stade, la France a moins bien récupéré ses marges de manœuvre financières que le reste de l'UE. La crise laisse un impact trois fois plus important sur les finances publiques. Les recettes et les dépenses publiques ont augmenté de plus de 3 points de PIB, contre 1 point en moyenne dans l'UE entre 2007 et 2018. Le déficit public reste trois fois plus élevé en France (2,5 % du PIB) que dans l'UE (0,7 % du PIB).

Cette évolution décalée du reste de l'UE et la persistance des déficits montre l'ampleur des difficultés à surmonter. Les derniers équilibres de l'Etat et des organismes d'administration centrale (ODAC) remontent en France à 1980. Depuis, tous les exercices ont été déséquilibrés et « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,2 jour par an en moyenne. Depuis 1980, la France n'a jamais réussi à mettre à profit une phase d'embellie économique pour rééquilibrer ses comptes publics. Pire, chaque phase d'« embellie » est plus précaire que la précédente. Entre 1999 et 2001, les déficits français avoisinaient 30 jours par an en moyenne. Entre 2004 et 2007, ils étaient de l'ordre de 40 jours. Entre 2013 et 2018, ils représentaient 50 jours par an en moyenne.

2. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif de cette étude est de comparer les recettes et les dépenses des administrations centrales des pays membres de l'Union européenne (UE) pour déterminer le jour à partir duquel elles ont épuisé toutes leurs recettes annuelles et commencent à vivre à crédit.

Ce travail est fait au niveau des 28 pays de l'UE, à partir des dernières données annuelles d'Eurostat, mises à jour le 21/10/2019. Il permet de mesurer l'évolution des déséquilibres dans le temps et de comparer la situation des différents pays.

Cette approche vise à éclairer les enjeux pour les citoyens, dans un domaine particulièrement difficile à suivre pour un non spécialiste.

Les déficits sont fréquemment exprimés en pourcentage du PIB, notion complexe à appréhender. Les débats liés aux procédures budgétaires étatiques portent sur des milliards d'euros, tandis que le grand public est habitué à raisonner en centaines ou milliers d'euros. Les chiffrages des économies mis en avant par les pouvoirs publics sont souvent réalisés avec des hypothèses de croissance tendancielle, et non pas avec les dépenses réellement enregistrées. Cela brouille la compréhension des choses. Les « économies » ne se traduisent, en effet, pas mécaniquement par une réduction des dépenses.

Ajoutons que le débat sur ces sujets complexes se résume fréquemment à des prises de position déconnectées des enjeux réels. C'est périodiquement le cas en France, avec la multiplication de discours fustigeant une « austérité budgétaire ». Cette étude montre que ces discours n'ont pas d'assise factuelle, dans un pays où les dépenses publiques augmentent en période de crise et diminuent moins vite qu'ailleurs en période de reprise.

D'où l'intérêt d'une démarche permettant au grand public de visualiser, clairement et simplement, l'ampleur des enjeux et de suivre leur évolution dans le temps.

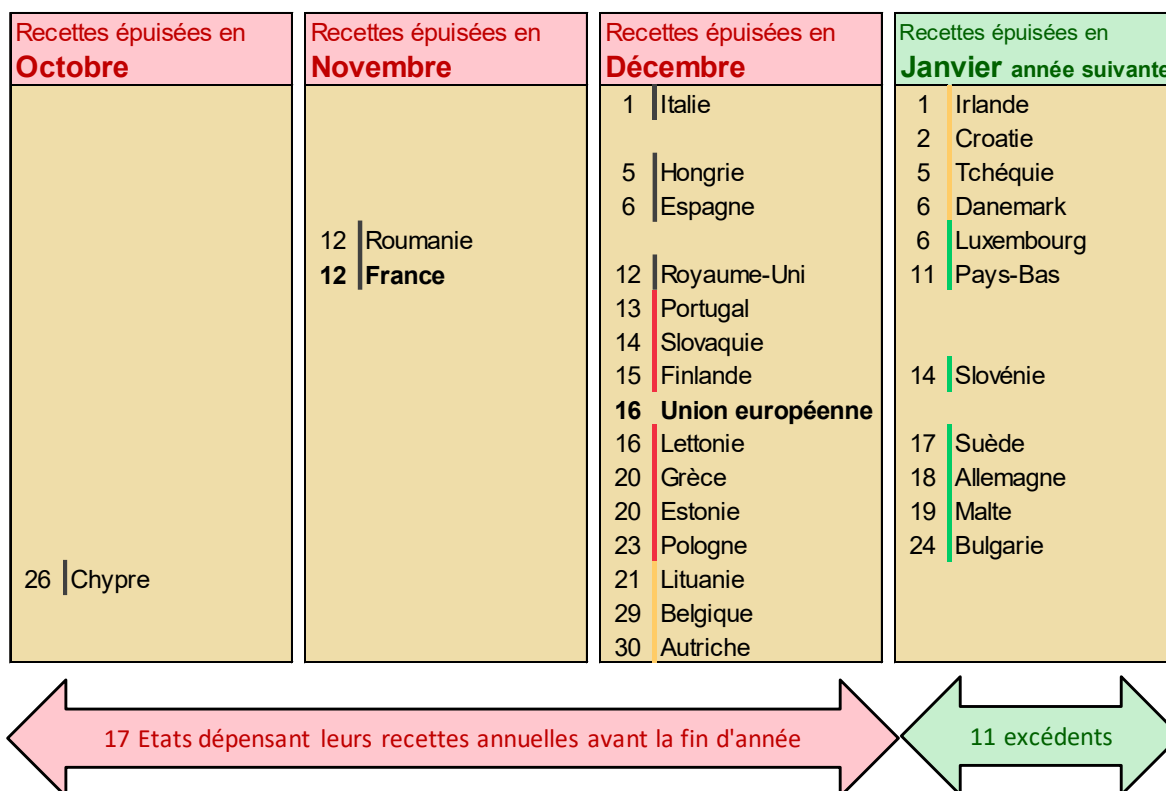
3. SPECIFICITE DE LA DEMARCHE

Cette étude permet une meilleure compréhension des dérapages des administrations centrales, que l'on qualifie dans le langage courant d'Etats, grâce à une méthode solide et accessible. Les recettes sont divisées par les dépenses et multipliées par 365, pour exprimer les dérapages financiers en jours sur une année. Cette méthode s'apparente aux usages financiers, les analystes ayant par exemple l'habitude de présenter le Besoin de fonds de roulement (BFR) en jours de chiffre d'affaires. Elle présente aussi l'avantage d'être significative pour tout individu s'étant demandé comment « boucler ses fins de mois ».

Ce travail est axé autour des administrations centrales, c'est-à-dire sur les organismes administratifs de l'Etat et les autres organismes centraux dont la compétence s'étend normalement sur la totalité du territoire. Au niveau de l'UE, il s'agit des administrations présentant les comptes les plus déséquilibrés. Néanmoins, les chiffrages portent aussi sur les autres administrations (Etats fédérés, collectivités locales et sécurité sociale). Cela permet d'apporter un éclairage complémentaire, tous les pays n'étant fort heureusement pas déficitaires au niveau de chacune de ces administrations.

4. DERNIER JOUR CONNU A PARTIR DUQUEL LES ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'UE ONT DEPENSE TOUTES LEURS RESSOURCES

Calendrier des jours où les administrations centrales ont dépensé toutes leurs recettes



11 administrations centrales de l'UE sont à l'équilibre

Parmi les 28 administrations centrales de l'UE, 11 étaient en situation excédentaire l'an passé. Les champions étaient la Bulgarie (excédent équivalent à 23 jours de dépenses), Malte (excédent de 18 jours), l'Allemagne (excédent de 17 jours) et la Suède (excédent de 17 jours).

La Suède est dans le quatuor de tête des pays excédentaires depuis 4 ans, Malte depuis 3 ans et la Bulgarie depuis 2 ans.

17 autres administrations centrales vivent au-dessus de leurs moyens

Les 17 autres administrations centrales dépensaient la totalité de leurs recettes avant la fin de l'année. Dans 14 pays, les ressources étaient consommées en décembre. Pour 3 pays, elles étaient consommées bien avant : France et Roumanie (12 novembre) et Chypre (26 octobre).

La France et la Roumanie sont coutumières des contre-performances. La France figure parmi les quatre Etats les plus déséquilibrés depuis 4 ans avec la Roumanie.

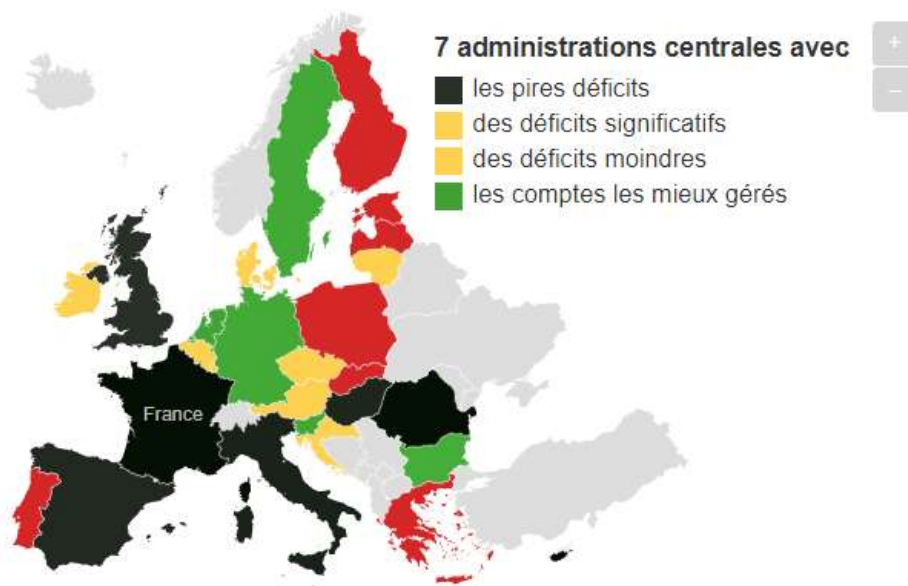
Tableau 1: Positionnement des 28 administrations centrales de l'UE

Pays de l'UE	Situation	Nombre de jours ou les recettes sont épuisées (-) ou permettent de se désendetter (+)	Classement en quartile dans l'UE	Classement sur 28 dans l'UE	Jour à partir duquel l'Administration centrale a dépensé toutes ses recettes
Allemagne	Excédent	17	●	3 sur 28	18-janv.
Autriche	Déficit	-2	●	12 sur 28	30-déc.
Belgique	Déficit	-3	●	13 sur 28	29-déc.
Bulgarie	Excédent	23	●	1 sur 28	24-janv.
Chypre	Déficit	-66	●	28 sur 28	26-oct.
Croatie	Excédent	2	●	10 sur 28	2-janv.
Danemark	Excédent	5	●	8 sur 28	6-janv.
Espagne	Déficit	-25	●	23 sur 28	6-déc.
Estonie	Déficit	-11	●	16 sur 28	20-déc.
Finlande	Déficit	-17	●	19 sur 28	15-déc.
France	Déficit	-49	●	26 sur 28	12-nov.
Grèce	Déficit	-12	●	17 sur 28	20-déc.
Hongrie	Déficit	-27	●	24 sur 28	5-déc.
Irlande	Excédent	1	●	11 sur 28	1-janv.
Italie	Déficit	-31	●	25 sur 28	1-déc.
Lettonie	Déficit	-16	●	18 sur 28	16-déc.
Lituanie	Déficit	-5	●	14 sur 28	27-déc.
Luxembourg	Excédent	5	●	7 sur 28	6-janv.
Malte	Excédent	18	●	2 sur 28	19-janv.
Pays-Bas	Excédent	11	●	6 sur 28	11-janv.
Pologne	Déficit	-9	●	15 sur 28	23-déc.
Portugal	Déficit	-18	●	21 sur 28	13-déc.
Tchéquie	Excédent	4	●	9 sur 28	5-janv.
Roumanie	Déficit	-49	●	27 sur 28	12-nov.
Royaume-Uni	Déficit	-19	●	22 sur 28	12-déc.
Slovaquie	Déficit	-18	●	20 sur 28	14-déc.
Slovénie	Excédent	13	●	5 sur 28	14-janv.
Suède	Excédent	17	●	4 sur 28	17-janv.
Union européenne	Déficit	-16		28 pays	16-déc.

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances). L'administration centrale française avait épuisé ses recettes 49 jours avant la fin de l'année, le 12 novembre. Elle était 26^{ème} sur 28 administrations centrales, ce qui la positionne dans le 4^{ème} quartile, composé du ¼ des moins bonnes performances.

Nombre de jours où les Etats ont dépensé toutes leurs ressources annuelles

Les Etats de l'UE les moins rigoureux d'un point de vue financier sont Chypre, la Roumanie et la France. Dans ces 3 pays les revenus annuels des administrations centrales étaient dépensés 66 jours (Chypre) et 49 jours (Roumanie et France) avant la fin de l'année 2018.



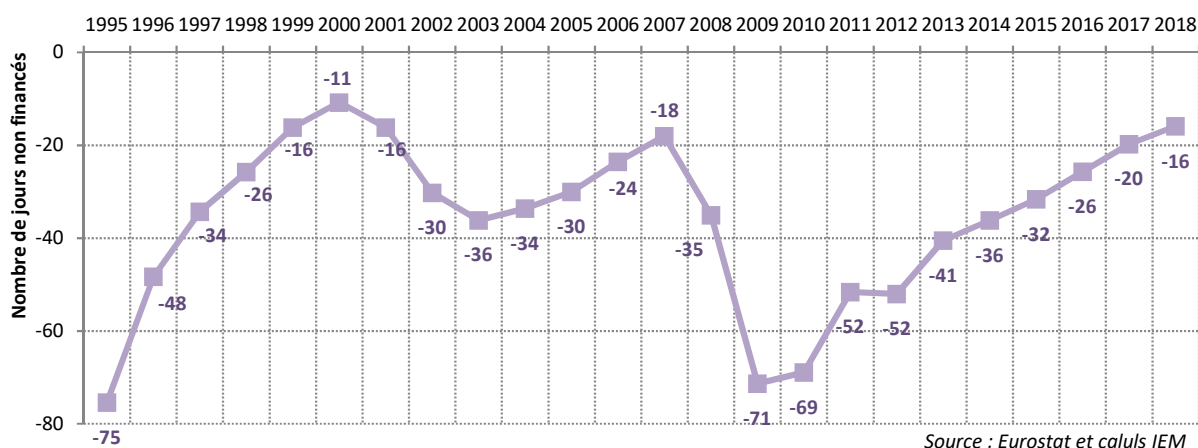
Lecture : Plus le chiffre est négatif, plus la situation de l'administration centrale est déséquilibrée

Source: Institut Economique Molinari 2019 (IEM) • [Récupérer les données](#)

La situation globale de l'UE s'améliore pour la 8^{ème} année consécutive

Les derniers chiffres d'Eurostat montrent que les administrations centrales de l'UE ont au global dépensé toutes leurs recettes 16 jours avant la fin de l'année. Leur situation continue au global à s'améliorer, avec un gain de 4 jours par rapport à la précédente édition. En 9 ans, leurs déficits ont été divisés par 4. Sans pour autant être revenus à l'équilibre, les Etats des pays de l'Union ont en moyenne retrouvé la situation de 1999 ou 2001 (Figure 1).

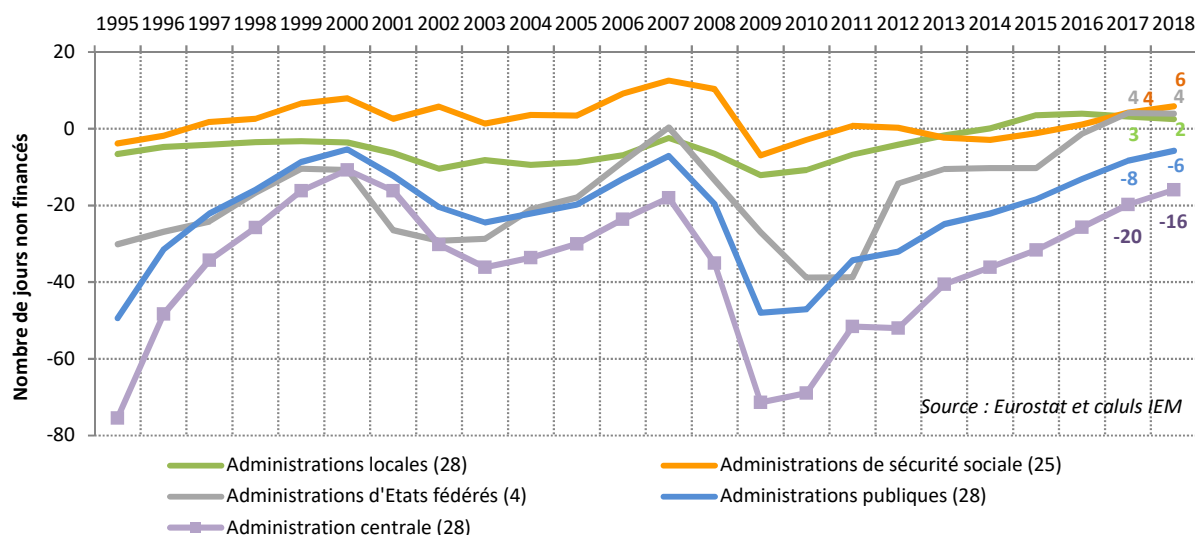
Figure 1 : Nombre de jours de dépenses non financées par les administrations centrales de l'UE



Les administrations centrales restent la principale source de déficits publics

Au niveau de l'UE, les dérapages des **administrations centrales** expliquent la totalité des dérapages des comptes publics. Toutes les autres administrations, d'Etats fédérés, locales et de sécurité sociale, génèrent désormais des excédents (Figure 2).

Figure 2 : Nombre de jours de dépenses non financées dans l'UE



Les 4 **administrations d'Etats fédérés** étaient au global dans le vert l'an passé, avec en moyenne 4 jours d'excédents. Ce chiffre est stable par rapport à l'an passé. Elles étaient excédentaires en Allemagne, Autriche et déficitaires en Belgique et Espagne. L'excédent le plus significatif était en Allemagne, il équivalait à 10 jours de dépenses (stabilité entre 2017 et 2018). Le déficit le plus significatif était en Belgique, avec des recettes intégralement dépensées 8 jours avant la fin de l'année, un chiffre en très nette dégradation par rapport à l'année d'avant (-11 jours entre 2017 et 2018).

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Belgique	-2	1	Allemagne	-2	1	Allemagne	7	1	Allemagne	10	1
Autriche	-5	2	Autriche	-8	2	Autriche	0	2	Autriche	7	2
Allemagne	-12	3	Belgique	-10	3	Belgique	-8	3	Espagne	-7	3
Espagne	-27	4	Espagne	-42	4	Espagne	-23	4	Belgique	-8	4
Moyenne UE	-15		Moyenne UE	-14		Moyenne UE	-3		Moyenne UE	4	

Les **administrations locales** étaient en équilibre de 2 jours l'an passé, soit un jour de moins qu'en 2017. Elles étaient excédentaires ou équilibrées dans 17 pays de l'UE et déficitaires dans 11 pays. L'excédent le plus significatif était à Chypre, il équivalait à 229 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif était constaté Lettonie, avec des recettes intégralement dépensées 20 jours avant la fin de l'année.

Les **administrations de sécurité sociale** étaient, elles aussi, dans le vert l'an passé, avec 6 jours d'excédents. On constate 2 jours d'amélioration entre 2017 et 2018. Parmi les 25 pays de l'UE à propos desquels les données Eurostat sont disponibles, 22 avaient des comptes de sécurité sociale excédentaires ou équilibrés et 3 enregistraient des déficits à ce niveau. L'excédent le plus significatif

est à Chypre. Il représente 58 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif a été constaté en Espagne, avec des recettes intégralement dépensées 37 jours avant la fin de l'année.

Agrégé au niveau global, toutes administrations confondues, les administrations publiques de l'UE avaient consommé la totalité de leurs recettes 6 jours avant la fin de l'année. On constate 2 jours d'amélioration entre 2017 et 2018. Elles étaient excédentaires l'an passé dans 14 pays de l'UE et déficitaires dans les 14 autres. L'excédent le plus significatif était au Luxembourg, il équivalait à 23 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif était constaté à Chypre, avec des recettes intégralement dépensées 37 jours avant la fin de l'année.

Tableau 2 : Situation des différentes administrations de l'UE

Nombre de jours ou les recettes sont épuisées (-) ou permettent de se désendetter (+)	Administrations centrales	Administrations d'Etats fédérés	Administrations locales	Administrations de sécurité sociale	Globalité administrations publiques
Allemagne	17	10	18	9	15
Autriche	-2	7	1	3	1
Belgique	-3	-8	-5	0	-5
Bulgarie	23		7	3	17
Chypre	-66		229	58	-37
Croatie	2		-3	4	2
Danemark	5		0	-1	4
Espagne	-25	-7	32	-37	-22
Estonie	-11		9	14	-5
Finlande	-17		-15	24	-6
France	-49		3	6	-16
Grèce	-12		37	32	8
Hongrie	-27		2	5	-18
Irlande	1		0		1
Italie	-31		4	3	-16
Lettonie	-16		-20	35	-7
Lituanie	-5		8	20	6
Luxembourg	5		32	38	23
Malte	18		76		19
Pays-Bas	11		-3	20	13
Pologne	-9		-8	14	-2
Portugal	-18		11	30	-4
Tchéquie	4		13	21	10
Roumanie	-49		-3	12	-31
Royaume-Uni	-19		-13		-20
Slovaquie	-18		8	1	-9
Slovénie	13		-8	1	6
Suède	17		-10	7	6
Moyenne UE	-16	4	2	6	-6

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1^{er} quartile (25 % meilleure performance), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

5. ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS

Un Etat dans le trio des derniers de l'UE, avec 49 jours de dépenses non financées

L'administration centrale française a dépensé l'intégralité de ses ressources le 12 novembre, 49 jours avant la fin de l'année. Au même niveau que la Roumanie, elle réalise la pire contreperformance de l'UE après Chypre.

Sur les 20 dernières années, elle a été systématiquement déficitaire, caractéristique que l'on retrouve en Autriche, Belgique, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Pologne, Portugal, Roumanie et Slovaquie.

La situation se dégrade sur 20 ans par rapport au reste de l'UE

D'un point de vue relatif, on observe que la situation française est de plus en plus inquiétante. L'Etat et ses organismes d'administration centrale (ODAC) figure de manière récurrente parmi les plus déséquilibrés de l'UE. Il était 23^{ème} en moyenne sur les 20 dernières années. Il était tombé à la 28^{ème} position sur les 5 dernières années. Il est 26^{ème} sur 28 l'an passé (Tableau 3).

Tableau 3 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations centrales de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Suède	8	1	Suède	0	1	Allemagne	14	1	Bulgarie	23	1
Danemark	8	2	Estonie	-5	2	Suède	8	2	Malte	18	2
Estonie	2	3	Allemagne	-9	3	Malte	7	3	Allemagne	17	3
Luxembourg	-3	4	Malte	-9	4	Danemark	1	4	Suède	17	4
Bulgarie	-5	5	Danemark	-10	5	Luxembourg	-3	5	Slovénie	13	5
Pays-Bas	-14	6	Luxembourg	-12	6	Lituanie	-3	6	Pays-Bas	11	6
Finlande	-18	7	Bulgarie	-16	7	Estonie	-5	7	Luxembourg	5	7
Autriche	-21	8	Pays-Bas	-20	8	Pays-Bas	-6	8	Danemark	5	8
Allemagne	-21	9	Autriche	-21	9	Tchéquie	-7	9	Tchéquie	4	9
Belgique	-22	10	Tchéquie	-21	10	Bulgarie	-8	10	Croatie	2	10
Irlande	-24	11	Lituanie	-26	11	Autriche	-13	11	Irlande	1	11
Lituanie	-25	12	Belgique	-30	12	Irlande	-16	12	Autriche	-2	12
Malte	-25	13	Lettonie	-31	13	Lettonie	-16	13	Belgique	-3	13
Tchéquie	-30	14	Hongrie	-37	14	Belgique	-20	14	Lituanie	-5	14
Royaume-Uni	-33	15	Italie	-40	15	Croatie	-22	15	Pologne	-9	15
Lettonie	-33	16	Finlande	-43	16	Slovénie	-23	16	Estonie	-11	16
Slovénie	-37	17	Croatie	-46	17	Grèce	-24	17	Grèce	-12	17
Italie	-37	18	Slovénie	-48	18	Hongrie	-27	18	Lettonie	-16	18
Espagne	-41	19	Slovaquie	-49	19	Slovaquie	-29	19	Finlande	-17	19
Roumanie	-46	20	Pologne	-49	20	Chypre	-30	20	Slovaquie	-18	20
Pologne	-50	21	Royaume-Uni	-50	21	Royaume-Uni	-32	21	Portugal	-18	21
Hongrie	-50	22	Roumanie	-50	22	Finlande	-33	22	Royaume-Uni	-19	22
France	-52	23	Chypre	-51	23	Pologne	-34	23	Espagne	-25	23
Chypre	-53	24	Grèce	-61	24	Italie	-35	24	Hongrie	-27	24
Portugal	-55	25	Irlande	-62	25	Roumanie	-37	25	Italie	-31	25
Slovaquie	-57	26	France	-62	26	Espagne	-43	26	France	-49	26
Grèce	-71	27	Portugal	-62	27	Portugal	-46	27	Roumanie	-49	27
			Espagne	-71	28	France	-52	28	Chypre	-66	28
Moyenne UE	-33		Moyenne UE	-41		Moyenne UE	-26		Moyenne UE	-16	

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

Ces contreperformances s'expliquent par l'inaptitude récurrente et croissante de l'Etat et des administrations centrales à rééquilibrer leurs comptes à l'occasion des différentes périodes d'embellie économique.

Entre 1999 et 2001, les déficits français restaient supérieurs à 30 jours, alors que l'UE était quasiment à l'équilibre en 2000 avec seulement 11 jours de dépenses non financées en 2000 (Figure 3 page 16).

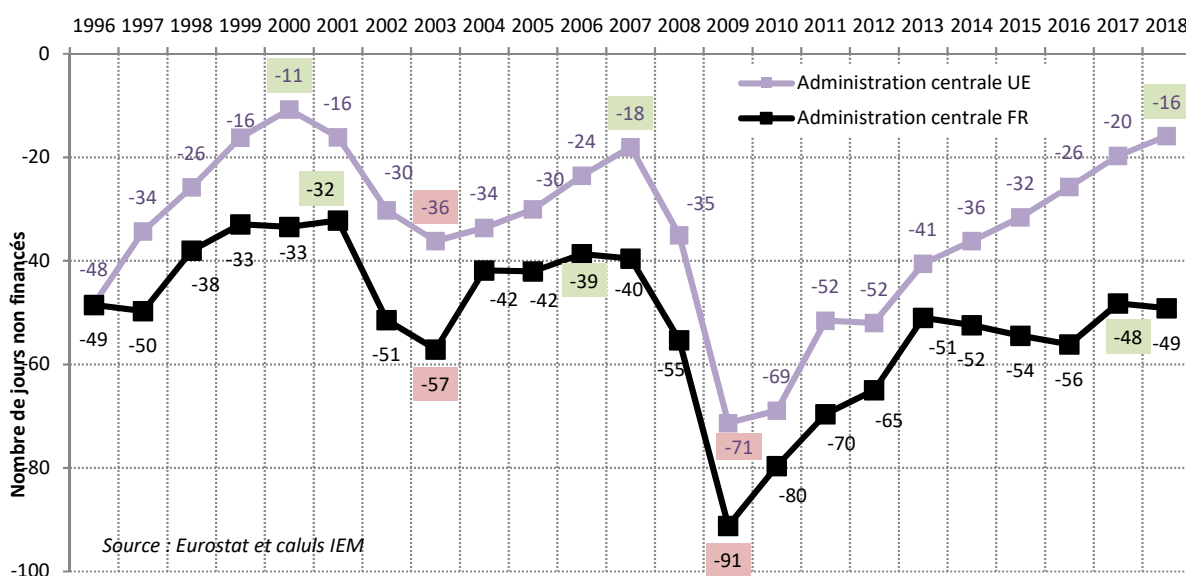
Entre 2004 et 2007, les déficits français étaient de l'ordre de 40 jours par an, alors que les pays de l'UE amélioraient leurs comptes avec seulement 18 jours de déficit en 2007.

Entre 2013 et 2018, les déficits français sont de l'ordre de 50 jours par an en moyenne. Alors que les Etats européens ont profité de la dernière reprise pour améliorer les comptes et retrouver les soldes budgétaires de 1999 ou 2001, la France se singularisait à nouveau.

Le mouvement de rééquilibrage des comptes post-crise (2009-2013) s'est essoufflé plus vite qu'ailleurs, il y a 6 ans. Depuis, l'administration centrale française n'a résorbé son déficit que de 2 jours en dépit d'une conjoncture économique favorable. Dans le même temps, la moyenne l'UE résorbait son déficit de 25 jours.

La France a eu un comportement atypique par rapport au reste de l'UE. Les administrations publiques françaises évoluaient en général de façon synchrone au reste de l'UE, tout en restant plus dépensières en phase de crise comme de reprise. Ce n'est plus le cas depuis la désynchronisation de 2013. Les comptes de l'Etat restant profondément déséquilibrés en France, contrairement à l'UE.

Figure 3 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française vs la moyenne de l'UE

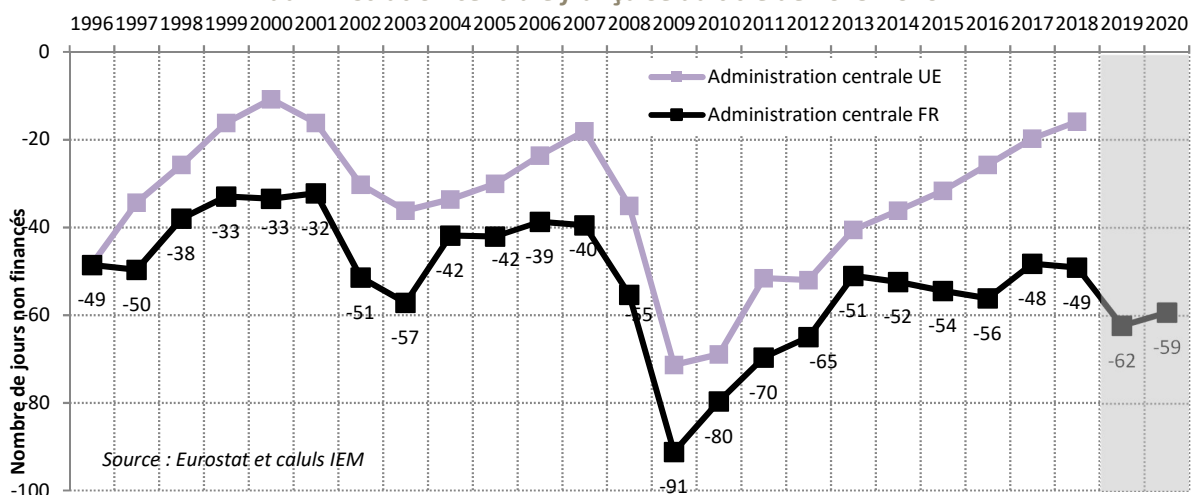


Le déséquilibre de l'administration centrale devrait s'accroître en 2019 et 2020

A la lumière de la présentation de la Loi de finances pour 2020, il est probable que la situation se dégrade encore plus.

Les projections réalisées par l'IEM à partir du dossier de présentation du Projet de loi de finances pour 2020 montrent que le nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française devrait à nouveau augmenter. Il pourrait représenter 62 jours en 2019 et 59 jours l'an prochain (Figure 4 page 17, mode de calcul en annexe page 31).

Figure 4 : Projection du nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française au titre de 2019-2020

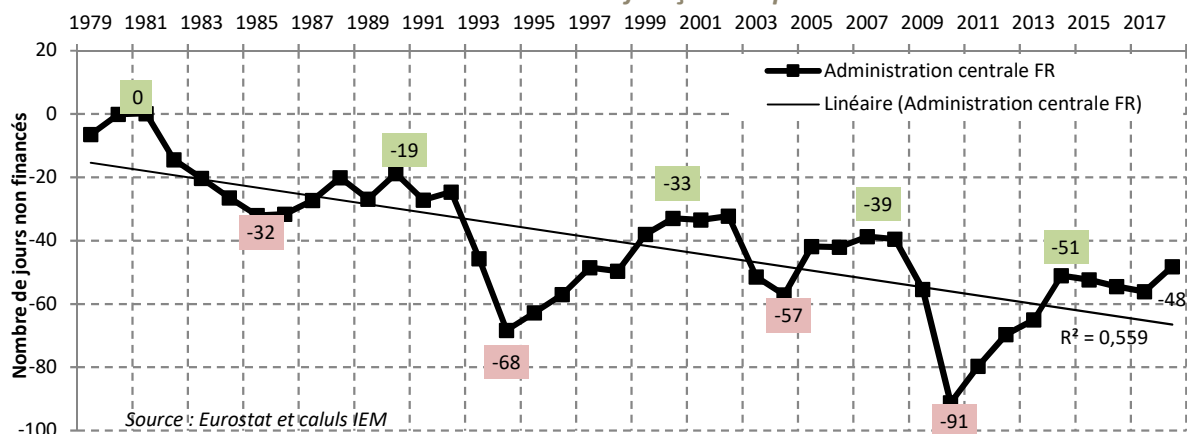


Quarante années de détérioration de l'administration centrale française

Sur la longue période, les données attestent d'une dégradation continue et régulière de la situation française depuis 1980. Cette année correspond au dernier équilibre de l'Etat et des ODAC (Figure 5). Depuis, tous les exercices ont été déséquilibrés.

L'embellie de la fin des années 1970 avait permis d'équilibrer les comptes. Cette configuration ne s'est jamais reproduite et les phases d'amélioration sont depuis systématiquement associées à des déséquilibres toujours plus importants : une vingtaine de jours de déficit à la fin des années 1980, une trentaine à la fin des années 1990, une quarantaine à la fin des années 2000 et une cinquantaine à ce stade. Indépendamment des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation française s'est perpétuellement détériorée. En moyenne, « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,2 jour par an depuis 1980.

Figure 5 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française depuis 1978



Des administrations locales excédentaires comme la moyenne de l'UE

Les administrations locales françaises étaient à l'équilibre l'an passé pour la troisième année consécutive. Elles étaient excédentaires de 3 jours l'an passé (Tableau 4), un jour de plus qu'en 2017 et un jour de moins qu'en 2016.

Sur les 20 dernières années, les administrations locales ont été déficitaires 12 années et excédentaires 8 années. Le positionnement relatif, 14^{ème} l'an passé, s'est amélioré significativement par rapport au classement à 5 ans (19^{ème}), 10 ans (21^{ème}) et 20 ans (16^{ème}).

Tableau 4 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations locales de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Malte	16	1	Chypre	29	1	Chypre	57	1	Chypre	229	1
Luxembourg	16	2	Malte	26	2	Malte	51	2	Malte	76	2
Grèce	13	3	Grèce	25	3	Grèce	34	3	Grèce	37	3
Hongrie	7	4	Hongrie	22	4	Espagne	33	4	Espagne	32	4
Slovaquie	4	5	Luxembourg	20	5	Luxembourg	23	5	Luxembourg	32	5
Espagne	3	6	Espagne	11	6	Tchéquie	21	6	Allemagne	18	6
Chypre	2	7	Tchéquie	7	7	Portugal	20	7	Tchéquie	13	7
Irlande	1	8	Portugal	5	8	Hongrie	19	8	Portugal	11	8
Tchéquie	0	9	Irlande	5	9	Irlande	13	9	Estonie	9	9
Danemark	-1	10	Italie	2	10	Lituanie	12	10	Lituanie	8	10
Roumanie	-1	11	Lituanie	1	11	Roumanie	12	11	Slovaquie	8	11
Belgique	-1	12	Slovaquie	1	12	Allemagne	8	12	Bulgarie	7	12
Allemagne	-2	13	Allemagne	1	13	Slovaquie	8	13	Italie	4	13
Suède	-3	14	Danemark	1	14	Italie	6	14	France	3	14
Bulgarie	-3	15	Roumanie	-1	15	Belgique	3	15	Hongrie	2	15
France	-3	16	Croatie	-1	16	Estonie	3	16	Autriche	1	16
Lituanie	-3	17	Estonie	-1	17	Danemark	2	17	Danemark	0	17
Autriche	-3	18	Bulgarie	-2	18	Slovénie	2	18	Irlande	0	18
Slovénie	-3	19	Slovénie	-2	19	France	1	19	Croatie	-3	19
Italie	-5	20	Belgique	-2	20	Croatie	-1	20	Roumanie	-3	20
Portugal	-6	21	France	-3	21	Pologne	-1	21	Pays-Bas	-3	21
Pologne	-8	22	Suède	-4	22	Autriche	-2	22	Belgique	-5	22
Royaume-Uni	-8	23	Autriche	-6	23	Lettonie	-2	23	Slovénie	-8	23
Estonie	-9	24	Royaume-Uni	-8	24	Bulgarie	-2	24	Pologne	-8	24
Finlande	-9	25	Finlande	-10	25	Pays-Bas	-3	25	Suède	-10	25
Pays-Bas	-9	26	Pologne	-10	26	Suède	-7	26	Royaume-Uni	-13	26
Lettonie	-14	27	Pays-Bas	-10	27	Royaume-Uni	-8	27	Finlande	-15	27
			Lettonie	-11	28	Finlande	-9	28	Lettonie	-20	28
Moyenne UE	-4		Moyenne UE	-2		Moyenne UE	3		Moyenne UE	2	

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances),

● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

Des administrations de sécurité sociale excédentaires comme la moyenne de l'UE

L'an passé, les administrations de sécurité sociale françaises étaient excédentaires de 6 jours selon Eurostat. C'est 3 jours de plus que l'année d'avant ce qui témoigne d'une amélioration de l'excédent.

Sur les 20 dernières années, les administrations de sécurité sociale ont été déficitaires 11 années et excédentaires 9 années. La tendance est à l'amélioration. Les administrations de sécurité sociale françaises sont sorties du dernier quart du classement et mieux positionnées dans l'avant dernier quart. Le positionnement relatif, 15^{ème} l'an passé, s'est amélioré significativement par rapport au classement à 5 ans (22^{ème}), 10 ans (21^{ème}) et 20 ans (23^{ème} cf. Tableau 5 page 19). Même si ce gain est

la contrepartie de choix coûteux avec la mise en place de mécanismes de rationnement ou la moindre revalorisation des pensions, il est notable.

Tableau 5 : Nombre de jours de dépenses non financées des 25 administrations de sécurité sociale de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Chypre	121	1	Chypre	50	1	Luxembourg	34	1	Chypre	58	1
Finlande	63	2	Finlande	38	2	Finlande	24	2	Luxembourg	38	2
Luxembourg	41	3	Luxembourg	35	3	Portugal	24	3	Lettonie	35	3
Estonie	26	4	Estonie	20	4	Chypre	19	4	Grèce	32	4
Grèce	22	5	Portugal	16	5	Grèce	17	5	Portugal	30	5
Portugal	15	6	Suède	10	6	Lettonie	13	6	Finlande	24	6
Lettonie	13	7	Grèce	8	7	Estonie	12	7	Tchéquie	21	7
Suède	13	8	Allemagne	5	8	Tchéquie	7	8	Lituanie	20	8
Danemark	9	9	Autriche	3	9	Suède	7	9	Pays-Bas	20	9
Roumanie	6	10	Italie	3	10	Roumanie	7	10	Pologne	14	10
Italie	4	11	Croatie	2	11	Pays-Bas	6	11	Estonie	14	11
Bulgarie	4	12	Danemark	1	12	Pologne	5	12	Roumanie	12	12
Slovaquie	3	13	Hongrie	1	13	Allemagne	5	13	Allemagne	9	13
Espagne	3	14	Pologne	0	14	Croatie	4	14	Suède	7	14
Allemagne	2	15	Bulgarie	-1	15	Italie	3	15	France	6	15
Tchéquie	2	16	Slovaquie	-1	16	Autriche	2	16	Hongrie	5	16
Belgique	1	17	Slovénie	-1	17	Danemark	1	17	Croatie	4	17
Autriche	1	18	Roumanie	-1	18	Bulgarie	1	18	Autriche	3	18
Pologne	1	19	Belgique	-1	19	Slovénie	1	19	Italie	3	19
Hongrie	0	20	Tchéquie	-2	20	Belgique	1	20	Bulgarie	3	20
Pays-Bas	0	21	France	-5	21	Hongrie	1	21	Slovaquie	1	21
Slovénie	-1	22	Pays-Bas	-6	22	France	0	22	Slovénie	1	22
France	-1	23	Lettonie	-13	23	Lituanie	0	23	Belgique	0	23
Lituanie	-12	24	Espagne	-21	24	Slovaquie	-1	24	Danemark	-1	24
			Lituanie	-26	25	Espagne	-33	25	Espagne	-37	25
Moyenne UE	3		Moyenne UE	0		Moyenne UE	1		Moyenne UE	6	

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances),

● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

Des déficits publics significativement supérieurs à la moyenne de l'UE, en raison d'un emballement des dépenses

Au global, toutes administrations publiques confondues, la France est dans le quart des pays européens les plus déséquilibrés. Les administrations publiques épuisaient leurs recettes 16 jours avant la fin de l'année en 2018. C'est 2 jours plus tard que l'année d'avant ce qui témoigne d'une amélioration. Sur les 20 dernières années, elles ont été systématiquement déficitaires, caractéristique que l'on retrouve en Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie et Slovaquie.

Le déficit moyen se réduit, avec un gain de 8 jours par rapport à la moyenne des 20 dernières années. En revanche, le positionnement relatif de la France ne s'améliore pas : 23^{ème} l'an passé, il s'est détérioré significativement par rapport au classement à 10 ans (17^{ème}) et 20 ans (15^{ème} cf. Tableau 6 page 20).

Précisons qu'au global, la persistance de déficits publics et la dégradation de la position française par rapport au reste de l'UE est lié à la hausse des dépenses publiques et à l'incapacité à l'inverser en période de reprise économique.

**Tableau 6 : Nombre de jours de dépenses non financées
des administrations publiques des 28 pays de l'UE**

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Luxembourg	16	1	Luxembourg	8	1	Luxembourg	15	1	Luxembourg	23	1
Finlande	8	2	Suède	-1	2	Allemagne	10	2	Malte	19	2
Danemark	5	3	Estonie	-2	3	Malte	8	3	Bulgarie	17	3
Suède	4	4	Allemagne	-2	4	Suède	3	4	Allemagne	15	4
Estonie	3	5	Danemark	-7	5	Danemark	2	5	Pays-Bas	13	5
Bulgarie	-3	6	Malte	-8	6	Tchéquie	2	6	Tchéquie	10	6
Allemagne	-9	7	Finlande	-13	7	Lituanie	1	7	Grèce	8	7
Pays-Bas	-11	8	Bulgarie	-13	8	Estonie	-2	8	Slovénie	6	8
Belgique	-12	9	Tchéquie	-14	9	Pays-Bas	-2	9	Lituanie	6	9
Autriche	-15	10	Autriche	-16	10	Bulgarie	-6	10	Suède	6	10
Lettonie	-22	11	Pays-Bas	-18	11	Lettonie	-8	11	Danemark	4	11
Tchéquie	-22	12	Belgique	-20	12	Autriche	-8	12	Croatie	2	12
Lituanie	-22	13	Hongrie	-22	13	Grèce	-9	13	Autriche	1	13
Italie	-22	14	Italie	-23	14	Finlande	-11	14	Irlande	1	14
France	-24	15	Lettonie	-25	15	Belgique	-13	15	Pologne	-2	15
Irlande	-24	16	Lituanie	-26	16	Croatie	-13	16	Portugal	-4	16
Slovénie	-24	17	France	-29	17	Slovénie	-14	17	Belgique	-5	17
Malte	-25	18	Croatie	-30	18	Irlande	-15	18	Estonie	-5	18
Chypre	-27	19	Pologne	-32	19	Hongrie	-17	19	Finlande	-6	19
Espagne	-29	20	Slovénie	-32	20	Slovaquie	-17	20	Lettonie	-7	20
Roumanie	-32	21	Slovaquie	-32	21	Pologne	-18	21	Slovaquie	-9	21
Pologne	-32	22	Chypre	-33	22	Italie	-18	22	Italie	-16	22
Royaume-Uni	-33	23	Roumanie	-36	23	Chypre	-19	23	France	-16	23
Hongrie	-33	24	Portugal	-42	24	France	-21	24	Hongrie	-18	24
Slovaquie	-37	25	Grèce	-43	25	Roumanie	-21	25	Royaume-Uni	-20	25
Portugal	-39	26	Royaume-Uni	-48	26	Portugal	-26	26	Espagne	-22	26
Grèce	-48	27	Espagne	-56	27	Royaume-Uni	-32	27	Roumanie	-31	27
			Irlande	-59	28	Espagne	-35	28	Chypre	-37	28
Moyenne UE	-20		Moyenne UE	-24		Moyenne UE	-12		Moyenne UE	-4	

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

Les dépenses publiques sont passées de 45,2 % du PIB en 1978 à 56 % en 2018 (Figure 6 page 21). Cela représente une hausse de 10,8 points. Cette augmentation a été concentrée sur 3 périodes de crises : 1978-1985 (+7,1 points), 1989-1993 (+5,7 points), 2007-2009 (+4,6 points).

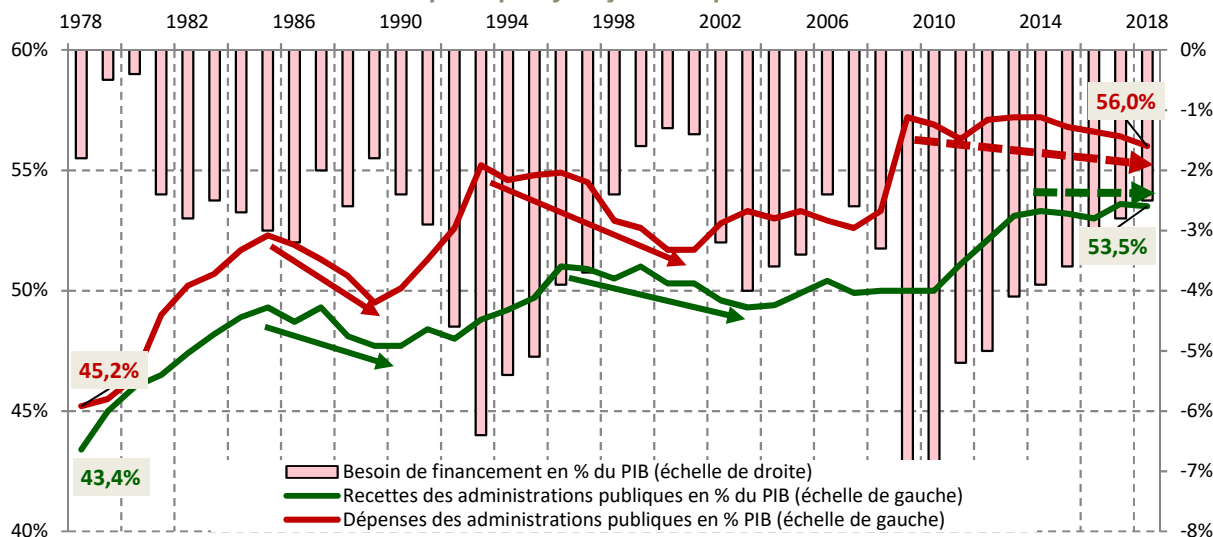
En parallèle, les recettes publiques ont augmenté significativement par rapport au PIB. Elles sont passées de 43,4 % du PIB en 1978 à 53,5 % en 2018. Cela représente une hausse de 10,1 points. Cette augmentation a été concentrée sur 3 périodes : 1978-1985 (+5,9 points), 1992-1996 (+3 points) et 2010-2016 (+3,2 points).

Les épisodes de crise précédents avaient été soldés pour partie par un envol de la fiscalité et, pour partie, par une décrue des dépenses post-crise. C'est ce qui avait permis de retrouver des déficits de l'ordre de 1,8 % en 1989 et de 1,3 % en 2000. Mais le dernier épisode, consécutif à la crise de 2007-2008, est différent.

Les dépenses publiques ont de façon classique augmenté brusquement entre 2007 et 2009 (+4,6 points de PIB en 2 ans). Mais elles sont restées à un niveau très élevé depuis. Elles diminuent bien moins vite que ce qu'on observait dans les précédents cycles français (Figure 6 page 21).

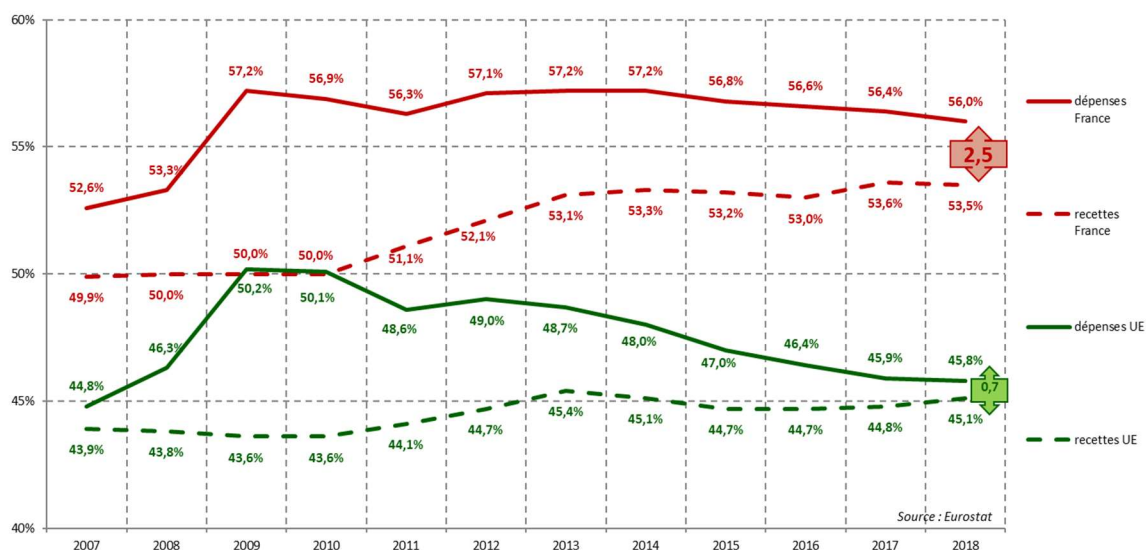
Conséquence, pour éviter que cette augmentation durable des dépenses ne génère des déficits au-delà des normes européennes, les pouvoirs publics ont augmenté massivement la fiscalité en 2011, 2012 et 2013 avec un point en plus par an. Cet épisode est à l'origine du sentiment de « ras le bol fiscal »¹, largement répandu dans la population française depuis.

Figure 6 : Evolution des recettes, dépenses et besoins de financement des administrations publiques françaises depuis 1978 en % du PIB



L'analyse comparée par rapport à l'UE confirme le choix atypique de la France. Nos voisins n'ont pas fait le choix d'une augmentation des dépenses publiques aussi significative et durable que la France. Ils ont donc pu réduire leur fiscalité significativement dans la période récente (Figure 7 page 21).

Figure 7 : Evolution comparée des dépenses et recettes publiques en % du PIB France et moyenne de l'UE



	Reprise (2009-2018)		Impact résiduel (2007-2018)	
	France	UE	France	UE
Dépenses publiques (évolution en points de PIB)	-1,2%	-4,4%	3,4%	1,0%
Recettes publiques (évolution en points de PIB)	3,5%	1,5%	3,6%	1,2%
Effet total (valeurs absolues en points de PIB)	4,7%	5,9%	7,0%	2,2%
Part d'ajustement via les dépenses	26%	75%	49%	45%
Part d'ajustement via les recettes	74%	25%	51%	55%

Depuis le creux de la crise, les dépenses publiques ont baissé 4 fois moins vite en France que dans l'UE. Elles n'ont quasiment pas reflué entre 2009 et 2018 (-1,2 %), alors qu'elles baissaient significativement dans l'UE (-4,4 %). La France a fait l'impasse sur la traditionnelle phase post-crise de réduction des dépenses publiques.

Conséquence, l'ajustement s'est fait par les recettes. Elles ont augmenté 2 fois plus vite en France que dans l'UE (+3,5 % vs +1,5 %). L'ajustement post-crise français a reposé aux $\frac{3}{4}$ sur des hausses pérennes de fiscalité, la baisse des dépenses ne comptant que pour $\frac{1}{4}$.

L'UE a fait dans son ensemble une démarche diamétralement inverse, avec un ajustement reposant aux $\frac{3}{4}$ sur la baisse des dépenses publiques et pour $\frac{1}{4}$ sur la hausse de fiscalité.

Le choix français est loin d'être gagnant. A ce stade, la France a moins bien récupéré ses marges de manœuvre financières que le reste de l'UE. La crise laisse un impact trois fois plus important sur les finances publiques. Les dépenses et recettes publiques ont augmenté de 3,5 points de PIB, contre 1 point en moyenne dans l'UE entre 2007 et 2018. A ce stade le déficit public reste trois fois plus élevé en France (2,5 % du PIB) que dans l'UE (0,7 % du PIB).

Cette évolution décalée du reste de l'UE et la persistance des déficits montre l'ampleur des difficultés à surmonter pour rééquilibrer les comptes publics.

Une récurrence des déficits inquiétante d'un point de vue économique

Certains pensent qu'il ne faut pas s'inquiéter des déficits publics. L'Etat serait parfaitement dans son rôle lorsqu'il intervient de façon conjoncturelle pour lisser le cycle ou de façon structurelle pour financer des projets qui ne pourraient pas être menés à bien par le privé.

Conformément à la théorie des stabilisateurs « automatiques », chère à la tradition keynésienne, l'action publique exercerait un effet de lissage sur le cycle économique. En phase de récession, le montant des impôts recouvrés diminuerait, ce qui aurait pour effet de soutenir les revenus privés et d'atténuer les fluctuations négatives de la demande globale. A l'inverse, dans une phase d'expansion, les prélèvements fiscaux augmenteraient, ce qui contrebalancerait la croissance de la demande globale.

Les données d'Eurostat montrent que ce n'est pas ce qu'on observe en France depuis 37 ans s'agissant de l'Etat. Elles attestent d'un déséquilibre durable de la situation française. Comme vu précédemment, les derniers équilibres connus pour l'Etat et les ODAC remontent à 1980. Depuis, tous les exercices ont été déséquilibrés. Au-delà des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation s'est détériorée. En moyenne, « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,2 jour par an depuis 1980. Aussi, si la conjoncture peut expliquer une partie des déficits, elle ne justifie en aucun cas l'absence de retour à l'équilibre sur une période aussi longue.

De même, il est fréquemment avancé que les déficits seraient une nécessité dans la mesure où ils permettraient de financer un regain d'investissement (Zoom 1 page 23). Une partie de l'endettement des administrations serait lié à la nécessité de préparer l'avenir, en finançant des projets qui ne pourraient pas être menés à bien par le privé. Dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêts, l'intérêt de cet endettement serait d'autant plus important, conformément aux propositions d'Olivier

Blanchard². Là encore, les données à disposition ne corroborent pas cette vision de déficits générateurs d'enrichissement ou croissance.

D'une part, le patrimoine économique des administrations publiques françaises décline. Il a été divisé par 7 par rapport au PIB depuis 2007 (Zoom 2 page 24). Il est même devenu négatif si l'on intègre les engagements au titre des retraites de la fonction publique. La réalité diffère donc de l'image de l'Etat bon investisseur. L'évaluation du patrimoine des administrations montre qu'elles créent de la dette pour financer les dépenses courantes, le contraire de ce que ferait un bon gestionnaire.

D'autre part, ces déficits ne coïncident pas avec une création de richesse économique plus rapide qu'ailleurs. La production progresse, en effet, sensiblement moins vite en France que dans le reste de l'UE (Tableau 7 page 25).

Il est donc difficile d'affirmer que les déficits et l'accroissement de la dette sont le corollaire d'une politique d'investissement à long terme. Si les déficits français étaient associés à des créations de richesses, cela devrait se voir dans les chiffres. La valeur nette du patrimoine public ne devrait pas reculer et/ou le PIB devrait augmenter plus que dans l'UE.

Zoom 1 : La dette publique, risque ou opportunité ?

Keynes, Morgenthau, Lucas, Barro, Musgrave et bien d'autres économistes ont abondamment débattu des avantages et des inconvénients de la dette publique. Dans *3 controverses de la pensée économique, Travail, dette, Capital* (Odile Jacob, 2016), l'économiste Jean-Marc Daniel synthétise les principaux arguments qui alimentent le débat autour de la dette publique.

Il distingue dans la littérature économique 4 arguments majeurs en faveur de la dette publique :

1. Lorsqu'il s'agit d'augmenter la production, la dépense publique est plus efficace que la dépense privée. Elle va permettre d'utiliser des sommes que les particuliers n'avaient pas envie d'utiliser.
2. Parce que la dépense publique a un impact positif prolongé sur la croissance, il est normal de la financer par l'emprunt qui lisse le coût de la dépense dans le temps.
3. Le financement par l'emprunt de certaines dépenses publiques limite la ponction fiscale et évite l'effet d'éviction de la dépense privée par la dépense publique.
4. Une situation financière qui conduit à un excédent d'épargne, dont la traduction économique naturelle est un excédent de la balance des paiements courants, rend judicieux un recyclage de cette épargne grâce à l'emprunt public.

Il distingue *a contrario* 5 arguments majeurs à l'encontre de la dette publique :

1. L'investissement privé se révèle supérieur à un investissement public car lorsque l'entrepreneur privé met son capital en jeu, il va y regarder à deux fois avant d'investir. En cherchant à favoriser avant tout son revenu personnel, il rendra un grand service au revenu global de son pays.
2. L'investissement public est moins efficace, car il n'encourt aucune sanction automatique. L'Etat peut annuler une partie de sa dette ou pratiquer l'inflation. Plus encore, la distinction entre le bon et mauvais investissement public se heurte à des difficultés de mesure faute d'accord sur ces notions.
3. L'effet d'éviction lié à la croissance de l'investissement public est permanent et inévitable. La montée en puissance de l'investissement public réduit les possibilités d'investissement privé, même dans un contexte de création monétaire supposée limiter l'éviction.

4. La création monétaire pour financer la dette publique a un effet d'éviction permanent, la hausse de l'endettement public entraînant presque automatiquement une hausse de l'épargne des ménages limitant ainsi l'effet de la dette publique sur la croissance.
5. La dette publique perturbe le fonctionnement des marchés financiers et le mode naturel de détermination des taux d'intérêt, si bien que cela va nuire aux flux d'épargne et d'investissement.

On peut encore ajouter à cela l'argument anti-redistributif. Comme l'avaient mis en avant Melon puis Ricardo, la dette publique génère un transfert de revenus dans la société. Certains en profitent – ceux qu'on désignait sous le terme *rentiers* ou ceux qui aujourd'hui détiennent de l'assurance vie *en euros* - mais ce n'est pas le cas de tout le monde. La dette appauvrit comparativement ceux n'ayant pas de capacité d'épargne. Comme le souligne Jean Marc Daniel, « *C'est pour cela qu'au XIX^{ème} siècle les partis de gauche réclamaient l'équilibre budgétaire au nom de la nécessité de protéger les pauvres des générations futures. Paradoxalement, aujourd'hui, surtout en France, l'héritage keynésien fait de certains économistes qui se réclament de la gauche des défenseurs systématiques de la relance par la dépense publique et l'endettement.* »

Zoom 2 : En France, le patrimoine des administrations publiques fond comme neige au soleil

Le patrimoine brut des administrations publiques équivalait à 136 % du PIB à fin décembre 2018. Les administrations sont propriétaires d'une multitude d'ouvrages de génie civil (routes, ports, aéroports, etc.), de terrains, de logements, de machines et d'équipements équivalents à 90 % du PIB. Elles possèdent aussi des actifs financiers représentant 46 % du PIB (participations dans les entreprises...).

Pour calculer le patrimoine net, il convient de déduire le passif financier et notamment les dettes publiques, soit 123 % du PIB. Aussi, la richesse des administrations françaises équivaut *in fine* à 13 % du PIB. Ce chiffre est en forte baisse, il a été divisé par 4 depuis 2007.

Précisons que la réalité est encore plus dégradée puisque le patrimoine des administrations publiques est calculé par l'INSEE sans prendre en compte tous les engagements parapublics. Il n'intègre pas les promesses faites au titre des retraites, que l'on range dans la catégorie des engagements « implicites ». Fin 2015, ces promesses représentaient 8 108 milliards d'euros en prenant un taux d'actualisation de 3 %, ce qui équivalait à 366 % du PIB³.

Si l'on tenait compte des promesses au titre des retraites, la richesse nette des administrations publiques serait négative de -353 % du PIB. Certes, on pourrait se rassurer en se disant qu'il reste du patrimoine privé en France, mais il représente 636 % du PIB, ce qui laisse moins de 3 ans de richesse.

Figure 8 : Evolution du patrimoine des administrations publiques (en % du PIB)

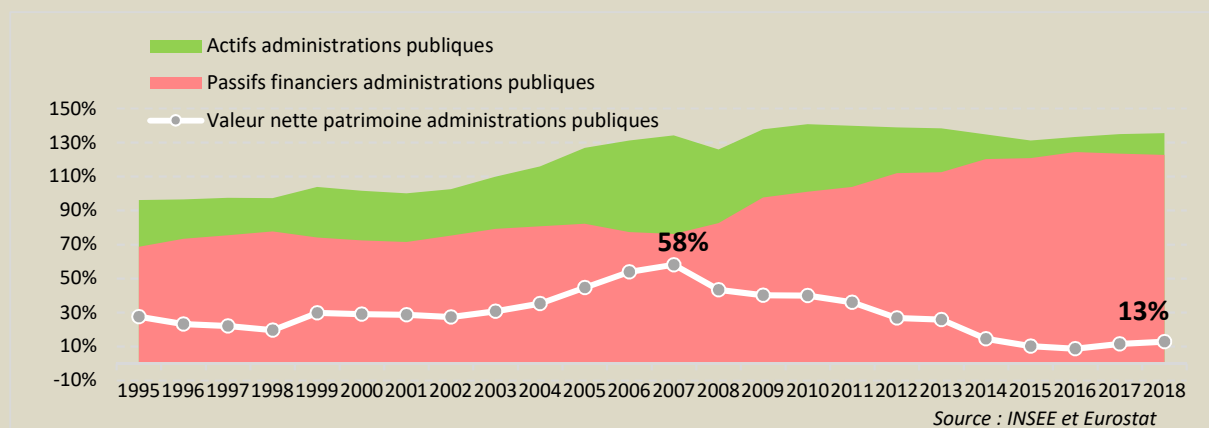


Tableau 7 : Croissance du PIB sur 20, 10, 5 et 1 an dans les pays de l'UE
(de 1998, 2008, 2013, 2017 à 2018)

Moyenne sur 20 ans			Moyenne sur 10 ans			Moyenne sur 5 ans			An dernier		
		Rang Quartile			Rang Quartile			Rang Quartile			Rang Quartile
Irlande	169%	1 ●	Irlande	62%	1 ●	Irlande	65%	1 ●	Irlande	8%	1 ●
Pologne	112%	2 ●	Malte	60%	2 ●	Malte	45%	2 ●	Malte	7%	2 ●
Lituanie	109%	3 ●	Pologne	41%	3 ●	Roumanie	25%	3 ●	Pologne	5%	3 ●
Roumanie	108%	4 ●	Luxembourg	27%	4 ●	Pologne	22%	4 ●	Hongrie	5%	4 ●
Lettonie	106%	5 ●	Slovaquie	24%	5 ●	Hongrie	21%	5 ●	Estonie	5%	5 ●
Estonie	106%	6 ●	Roumanie	23%	6 ●	Luxembourg	19%	6 ●	Lettonie	5%	6 ●
Slovaquie	104%	7 ●	Suède	21%	7 ●	Estonie	19%	7 ●	Slovénie	4%	7 ●
Luxembourg	94%	8 ●	Estonie	18%	8 ●	Tchéquie	19%	8 ●	Slovaquie	4%	8 ●
Bulgarie	80%	9 ●	Bulgarie	17%	9 ●	Slovénie	18%	9 ●	Chypre	4%	9 ●
Tchéquie	73%	10 ●	Tchéquie	16%	10 ●	Slovaquie	18%	10 ●	Roumanie	4%	10 ●
Chypre	65%	11 ●	Hongrie	16%	11 ●	Chypre	18%	11 ●	Lituanie	4%	11 ●
Slovénie	64%	12 ●	Lituanie	15%	12 ●	Bulgarie	17%	12 ●	Luxembourg	3%	12 ●
Hongrie	64%	13 ●	Allemagne	14%	13 ●	Lituanie	17%	13 ●	Bulgarie	3%	13 ●
Suède	63%	14 ●	Royaume-Uni	14%	14 ●	Lettonie	16%	14 ●	Tchéquie	3%	14 ●
Espagne	47%	15 ●	Belgique	13%	15 ●	Suède	15%	15 ●	Pays-Bas	3%	15 ●
Royaume-Uni	47%	16 ●	Autriche	11%	16 ●	Espagne	14%	16 ●	Croatie	3%	16 ●
Belgique	42%	17 ●	Danemark	10%	17 ●	Croatie	12%	17 ●	Portugal	2%	17 ●
Croatie	42%	18 ●	France	10%	18 ●	Pays-Bas	12%	18 ●	Espagne	2%	18 ●
Finlande	42%	19 ●	Pays-Bas	9%	19 ●	Portugal	11%	19 ●	Autriche	2%	19 ●
Autriche	41%	20 ●	Lettonie	8%	20 ●	Royaume-Uni	11%	20 ●	Suède	2%	20 ●
Pays-Bas	40%	21 ●	Slovénie	8%	21 ●	Allemagne	11%	21 ●	Grèce	2%	21 ●
France	35%	22 ●	Chypre	6%	22 ●	Danemark	11%	22 ●	France	2%	22 ●
Allemagne	32%	23 ●	Espagne	5%	23 ●	Autriche	9%	23 ●	Finlande	2%	23 ●
Danemark	31%	24 ●	Finlande	2%	24 ●	Belgique	9%	24 ●	Danemark	2%	24 ●
Portugal	20%	25 ●	Portugal	2%	25 ●	Finlande	8%	25 ●	Allemagne	1%	25 ●
Italie	9%	26 ●	Croatie	-1%	26 ●	France	7%	26 ●	Belgique	1%	26 ●
Grèce	8%	27 ●	Italie	-3%	27 ●	Italie	5%	27 ●	Royaume-Uni	1%	27 ●
			Grèce	-24%	28 ●	Grèce	4%	28 ●	Italie	1%	28 ●
Moyenne UE 39%			Moyenne UE 10%			Moyenne UE 11%			Moyenne UE 2%		

Source : Eurostat, mesures de volume chaînées, [nama_10_gdp]

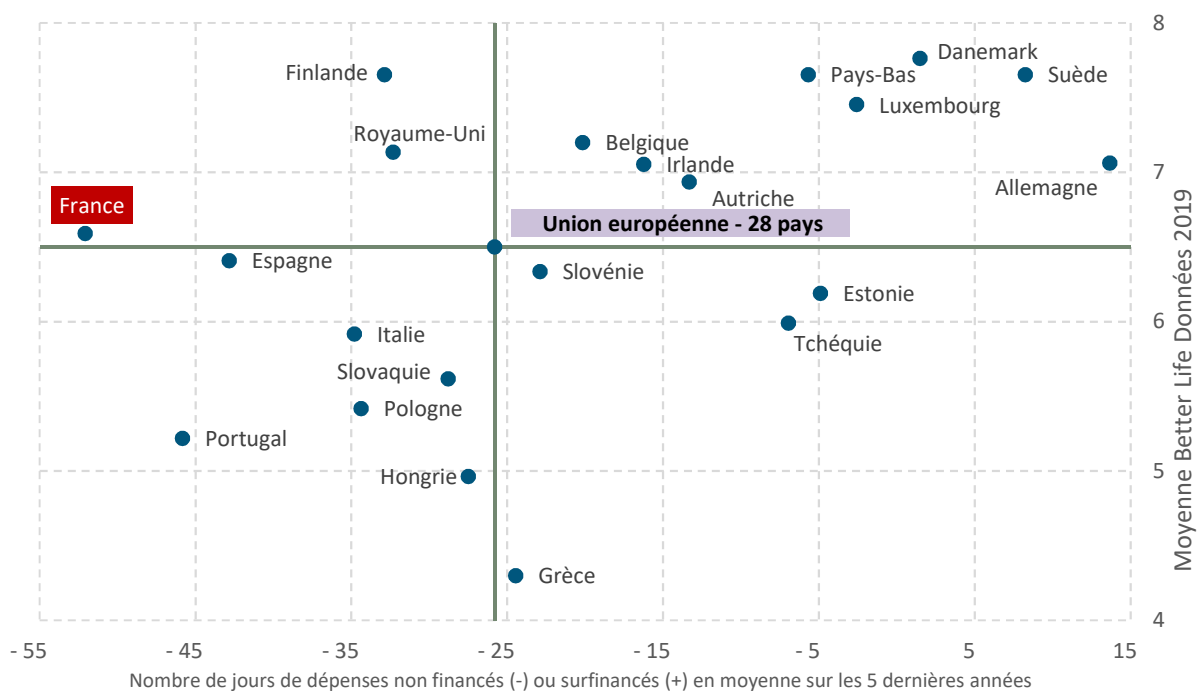
Des déséquilibres français qui ne sont pas associés à plus de bien-être

Ajoutons que contrairement à une idée parfois mise en avant, le manque de rigueur dans la gestion étatique comme le haut niveau de déficit et de dépense publique n'est pas nécessairement associé à un supplément de bien-être. Plusieurs indicateurs axés sur la qualité de vie montrent que la situation française n'est pas optimale.

La dernière livraison de l'« indicateur du vivre mieux » de l'OCDE (*Better Life*) atteste de performances françaises médiocres. La moyenne des différents critères proposés par l'OCDE positionne la France 18^{ème} sur 38 pays étudiés. Au sein de l'UE, la France est 11^{ème} sur 21 Etats notés.

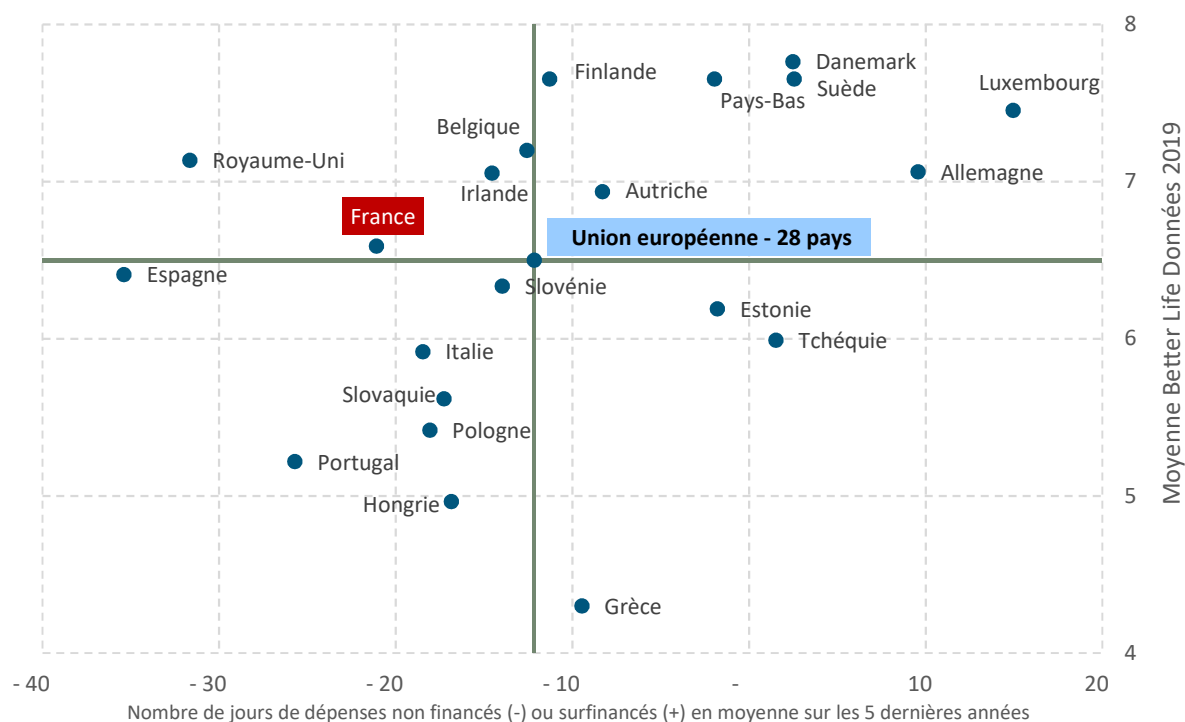
Plusieurs pays avec des déficits inférieurs à la moyenne au niveau des administrations centrales (Figure 9 page 26) ou des administrations publiques en général ressortent mieux (Figure 10 page 26). C'est notamment le cas de l'Autriche, de l'Allemagne, du Danemark, du Luxembourg, des Pays-Bas ou de la Suède. Et d'une manière générale, on observe qu'il n'y a pas de lien entre dépenses publiques et satisfaction (Figure 11 page 27).

Figure 9 : Sous ou surfinancement des administrations centrales croisé avec Better Life



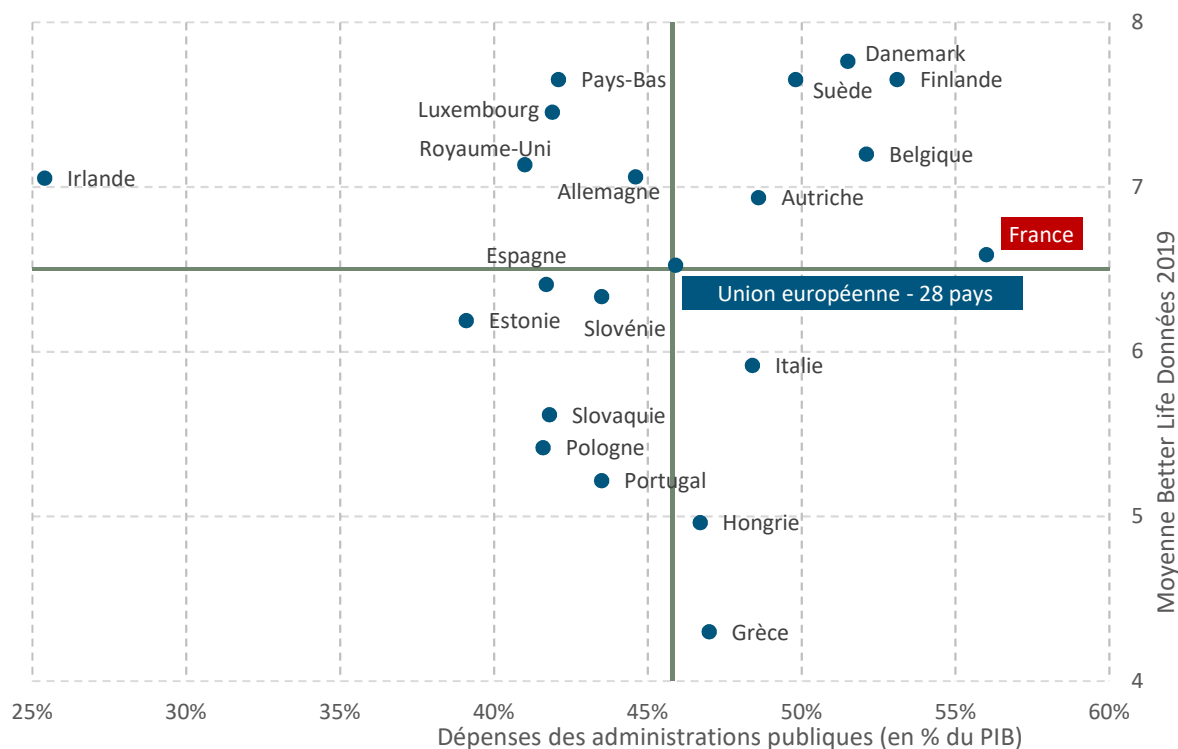
Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice *Better Life* plus élevé que la moyenne de l'UE. Les pays à droite de la ligne verticale grise ont un nombre de jours de dépenses non financées des administrations centrales moindre que la moyenne de l'UE.

Figure 10 : Sous ou surfinancement des administrations publiques croisé avec Better Life



Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice *Better Life* plus élevé que la moyenne de l'UE. Les pays à droite de la ligne verticale grise ont un nombre de jours de dépenses non financées des administrations centrales moindre que la moyenne de l'UE.

Figure 11 : Croisement des dépenses des administrations publiques et de Better Life



Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice *Better Life* plus élevé que la moyenne de l'UE. Les pays à gauche de la ligne verticale grise ont des dépenses publiques en % du PIB moindres que la moyenne de l'UE.

Dans le détail, le dernier rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE montre que la satisfaction des Français à l'égard de l'existence a diminué progressivement depuis 2005, passant d'un niveau moyen de 6,8 à 6,4 sur une échelle allant de 0 à 10. Cela représente une baisse deux fois plus importante que la diminution moyenne observée dans l'ensemble de la zone OCDE, avec un passage de 6,7 à 6,5⁴.

Si l'espérance de vie à la naissance (82,4 ans) est supérieure à la moyenne OCDE (80,1 ans), la proportion d'adultes s'estimant en bonne ou très bonne santé (64,5 %) est inférieure à la moyenne (68,7 %).

L'OCDE montre aussi que « la France présente plusieurs points faibles dans la dimension « emplois et salaires »⁵. Le taux d'emploi est de 64,6 %, soit 2,5 points en moins par rapport à la moyenne (67,1 %). Le taux de chômage de longue durée est de 4,3 %, deux fois supérieur à la moyenne (2 %). Le revenu disponible ajusté net des ménages est légèrement au-dessus de la moyenne (+1,7 %). Mais il progresse plus lentement (+6 % depuis 2005) que pour la moyenne de l'OCDE (+8 %). Le patrimoine net des ménages est, quant à lui, inférieur de 15 % à la moyenne de l'OCDE.

Enfin, la confiance dans le gouvernement (29,2 %) est inférieure à la moyenne OCDE (37,1 %). En France, 10 % de la population a le sentiment d'avoir son mot à dire concernant l'action des pouvoirs publics, un chiffre très inférieur à la moyenne (33 %).

Tous ces éléments laissent à penser qu'il n'est pas possible d'affirmer que les déséquilibres des comptes publics sont associés à un surcroît de bien-être pour nos concitoyens.

6. GLOSSAIRE

L'**administration centrale** comprend tous les organismes administratifs de l'Etat et les autres organismes centraux dont la compétence s'étend normalement sur la totalité du territoire économique d'un pays donné, à l'exception des administrations de sécurité sociale. Il s'agit en France des administrations publiques centrales (APUC), notion qui regroupe l'Etat et ses services déconcentrés ainsi que les organismes divers d'administration centrale (ODAC). Cette dernière catégorie rassemble les agences de l'Etat dotées de la personnalité morale (par exemple les universités ou Pôle emploi).

Une **administration d'Etat fédéré** est une unité institutionnelle autonome exerçant certaines fonctions d'administration à un niveau inférieur à celui de l'administration centrale et supérieur à celui des unités institutionnelles d'administration locale, à l'exclusion des administrations de sécurité sociale. Cette notion a un sens dans 4 pays de l'UE.

Les **administrations locales** recouvrent tous les types d'administrations publiques dont les compétences ne couvrent qu'une partie du territoire économique, à l'exception des antennes locales des administrations de sécurité sociale. Il s'agit en France des administrations publiques locales (APUL), notion qui regroupe l'ensemble des collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale) et divers organismes d'administration locale (par exemple des collèges et lycées ou les chambres consulaires).

Une **administration de sécurité sociale** est une unité institutionnelle centrale, locale ou d'un Etat fédéré dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales et qui répond aux deux critères suivants :

- Certains groupes de la population sont tenus de participer au régime ou de verser des cotisations en vertu des dispositions légales ou réglementaires (à l'exception de celles s'appliquant aux salariés du secteur public) ;
- Indépendamment du rôle qu'elles remplissent en tant qu'organismes de tutelle ou en tant qu'employeurs, les administrations publiques sont responsables de la gestion de ces unités pour ce qui concerne la fixation ou l'approbation des cotisations et des prestations.

En France, les administrations de sécurité sociale (ASSO) regroupent les hôpitaux et l'ensemble des régimes de sécurité sociale (régimes de base de sécurité sociale et régimes spéciaux) ainsi que les régimes de retraite complémentaire et l'assurance chômage.

7. LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ZOOM

Figure 1 : Nombre de jours de dépenses non financées par les administrations centrales de l'UE	12
Figure 2 : Nombre de jours de dépenses non financées dans l'UE	13
Figure 3 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française vs la moyenne de l'UE	16
Figure 4 : Projection du nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française au titre de 2019-2020.....	17
Figure 5 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française depuis 1978	17
Figure 6 : Evolution des recettes, dépenses et besoins de financement des administrations publiques françaises depuis 1978 en % du PIB.....	21
Figure 7 : Evolution comparée des dépenses et recettes publiques en % du PIB France et moyenne de l'UE	21
Figure 8 : Evolution du patrimoine des administrations publiques (en % du PIB).....	24
Figure 9 : Sous ou surfinancement des administrations centrales croisé avec Better Life.....	26
Figure 10 : Sous ou surfinancement des administrations publiques croisé avec Better Life.....	26
Figure 11 : Croisement des dépenses des administrations publiques et de Better Life	27
Tableau 1: Positionnement des 28 administrations centrales de l'UE.....	11
Tableau 2 : Situation des différentes administrations de l'UE	14
Tableau 3 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations centrales de l'UE ..	15
Tableau 4 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations locales de l'UE	18
Tableau 5 : Nombre de jours de dépenses non financées des 25 administrations de sécurité sociale de l'UE.....	19
Tableau 6 : Nombre de jours de dépenses non financées des administrations publiques des 28 pays de l'UE	20
Tableau 7 : Croissance du PIB sur 20, 10, 5 et 1 an dans les pays de l'UE (de 1998, 2008, 2013, 2017 à 2018).....	25
Zoom 1 : La dette publique, risque ou opportunité ?	23
Zoom 2 : En France, le patrimoine des administrations publiques fond comme neige au soleil	24

8. SOURCES

Eurostat (2019), série annuelle « Principaux agrégats des administrations publiques, y compris recettes et dépenses » [gov_10a_main] en millions d'euros (pour les calculs en jours) et en % du PIB (pour les comparaisons), données mises à jour le 21/10/2019.

Eurostat (2019), série annuelle « Comptes de patrimoine financier [nasa_10_f_bs] », données mises à jour le 10/10/2019.

Eurostat (2019), série annuelle « PIB et principaux composants (production, dépenses et revenu) [nama_10_gdp] », mesures de volume chaînées, dernière mise à jour le 23/10/2019.

INSEE (2019), série annuelle « 8.214 Comptes de patrimoine et de variations de patrimoine des administrations publiques (S13) ».

INSEE (2019), série « 8.200_18 Comptes de patrimoine des secteurs institutionnels de l'année 2018 ».

OCDE (2019), Comment va la vie ? (*Better Life*), données extraites du site <http://www.oecdbetterlifeindex.org> le 11/07/2019.

9. PRECISIONS SUR LES CALCULS

Le calendrier des jours où les Administrations centrales de l'Union européenne ont dépensé toutes leurs recettes annuelles est construit en divisant le total des recettes des administrations publiques centrales par le total des dépenses des administrations publiques centrales. Le résultat est multiplié par 365 et on y soustrait 365, pour exprimer les dérapages financiers en jours sur une année et calculer la date où l'Etat a tout consommé. Cette méthode s'apparente aux usages financiers, les analystes ayant, par exemple, l'habitude de présenter le Besoin de fonds de roulement (BFR) en jours de chiffre d'affaires. Elle présente aussi l'avantage d'être significative pour tout individu s'étant demandé comment « boucler ses fins de mois ».

Les calculs sont faits à partir de la série gov_10a_main publiée par Eurostat au titre de 2018 et des années précédentes, avec les lignes « Total des recettes des administrations publiques » (TR) et « Total des dépenses des administrations publiques » (TE). La dernière mise à jour est utilisée et, si des données ne sont pas disponibles, l'avant dernière.

Exceptionnellement, deux données ont été retraitées pour la Lituanie. Le solde du gouvernement central en 2018 s'élevait à -8,4% du PIB et l'excédent des administrations de sécurité sociale représentait 8,8% du PIB. Ces chiffres intègrent un transfert exceptionnel de dette. Au 1^{er} janvier 2018, le Trésor public lituanien a repris 3,682 milliards d'euros de dette du *State Social Insurance Fund* (SSIF). Ce transfert, qui représente 8,1 % du PIB correspond à des emprunts contractés par le SSIF et non remboursés par ce dernier. Il s'agit d'une opération de haut de bilan, déconnectée des dépenses et recettes courantes. Aussi les données ont été retraitées pour neutraliser cette opération exceptionnelle, en ajoutant 3,682 milliards de recettes aux administrations centrales et en retirant le même montant aux recettes des administrations de sécurité sociale⁶. Cela donne un déficit des administrations centrales de 0,3% du PIB en 2018, cohérent avec ce qui a été constaté en 2017 (-0,5% du PIB) et la projection pour 2019 (-0,9 % du PIB), et un excédent des administrations de la

sécurité sociale de 0,7 % du PIB en 2018, ce qui est cohérent avec ce qui a été constaté en 2017 (+0,5% du PIB) et la projection pour 2019 (+0,8% du PIB)⁷.

10. PRECISIONS SUR LES PROJECTIONS FRANCAISES 2019 ET 2020

La méthode employée génère un calcul à minima pour la France. L'utilisation des données publiées dans le cadre des Loi de finances françaises aurait conduit à extérioriser un nombre plus important de jours où l'Etat a dépensé toutes ses recettes. Par rapport à la vision « Loi de finance » française, Eurostat comptabilise plus de 150 milliards d'euros de plus dans les recettes et les dépenses des administrations centrales françaises. Cela majore de façon équivalente les dépenses comme les recettes, ce qui minore donc mécaniquement le nombre de jours de dépenses non financées.

Les projections pour l'administration centrale française au titre de 2019 et 2020 sont construites à partir des derniers projets budgétaires français et des écarts constatés entre les Loïs de finance française et la catégorie Administrations centrales d'Eurostat.

Les écarts constatés en 2018 à partir de la loi d'exécution et des données d'Eurostat sont de 152 milliards d'euros de dépenses et de 155 milliards de recettes (cf. tableau ci-dessous). Les projections 2019 et 2020 sont construites à écarts constants, les écarts ayant été ajoutés aux recettes et dépenses prévues pour 2019 (cf. la Loi révisée) et pour 2020 (cf. le dossier de présentation du Projet de loi de finances pour 2020). Il en résulte des projections de 62 jours non financés pour 2019 et de 59 jours pour 2020.

Nombre de jours où les recettes sont épuisées pour l'administration centrale française	2017	2018	2019	2020
Calcul IEM (d'après Eurostat puis LFR 2019 et PLF 2020)	-48	-49	-62	-59
Type de calcul IEM	Constaté	Constaté	Projection	Projection
Chiffre Loi de Finances (périmètre différent et plus réduit)	-65	-72	-90	-85
Type de Loi de Finances	Exécution	Exécution	Révisé	Projet

Dépenses (milliards €)	2017	2018	2019	2020
Chiffre Eurostat puis projection IEM 2019-2020	534	538	543	551
Chiffre Loi de Finances (périmètre moins large)	383	386	391	399
Ecart Eurostat - Exécution LF 2018 servant projection	151	152	152	152

Recettes (milliards €)	2017	2018	2019	2020
Chiffre Eurostat puis projection IEM 2019-2020	463	466	450	462
Chiffre Loi de Finances (yc comptes spéciaux)	315	310	295	306
Ecart Eurostat - Exécution LF 2018 servant projection	148	155	155	155

11. CONTACT POUR TOUTE QUESTION OU INTERVIEW

Nicolas Marques, Directeur général, nicolas@institutmolinari.org

Cécile Philippe, Présidente, cecile@institutmolinari.org

12. MISSION DE L’IEM

L’Institut économique Molinari (IEM) est un organisme de recherche et d’éducation dont la mission est de favoriser la liberté et la responsabilité individuelles. L’Institut entend faciliter les changements, en suscitant un débat autour des idées reçues génératrices de statu quo. Il vise à stimuler l’émergence de nouveaux consensus en proposant une analyse économique des politiques publiques, en illustrant l’intérêt de l’échange, ou en montrant l’intérêt de réglementations et de fiscalités plus clémentes.

L’IEM est une organisation à but non lucratif financée par les cotisations volontaires de ses membres : individus, fondations ou entreprises. Affirmant son indépendance intellectuelle, il n’accepte aucune subvention publique.

13. NOTES

¹ Voir par exemple DELALANDE Nicolas (2014), « Le retour des révoltes fiscales ? », *Pouvoirs*, 2014/4 (n° 151), p. 15-25. DOI : 10.3917/pouv.151.0015. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2014-4-page-15.htm>

² Pour Olivier Blanchard, l'endettement peut être une stratégie gagnante dans un contexte de taux d'intérêt inférieurs au taux de croissance. Il n'est pas sûr que ces conditions soient réunies en France. Voir par exemple PHILIPPE Cécile (2019), « La réduction de la dette publique reste une priorité », *Les Echos*, 19 avril 2019, lien <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/la-reduction-de-la-dette-publique-reste-une-priorite-1012761>

³ Conseil d'orientation des retraites (2018), Document n° 2 Évaluation des engagements du système de retraite français, page 12, séance plénière du 11 juillet 2018 à 9h30, lien <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-4307.pdf>

⁴ OCDE (2017), *Comment va la vie en France ?*, Novembre 2017, lien <http://www.oecd.org/fr/statistiques/Better-Life-Initiative-country-note-France-en-fran%C3%A7ais.pdf>.

⁵ OCDE (2017), *Comment va la vie en France ?*, Novembre 2017, lien <http://www.oecd.org/fr/statistiques/Better-Life-Initiative-country-note-France-en-fran%C3%A7ais.pdf>.

⁶ Montant du retraitement lituanien tiré de LIETUVOS RESPUBLIKOS FINABSU MINISTERIJA (2019) Stability Program for 2019, 24 avril 2019, page 16.

⁷ Projections 2019 extraites de LIETUVOS RESPUBLIKOS FINABSU MINISTERIJA (2019) 2020 metų Lietuvos biudžeto projektas m. spalio 15 d., 15 octobre 2019, page 17.

SUR LES AUTEURS

Nicolas Marques est Directeur général de l'Institut économique Molinari. Docteur en économie (Université d'Aix Marseille) et diplômé en gestion (EM Lyon), il a enseigné l'économie et exercé des responsabilités dans de grands groupes de gestion d'actifs français. Avant de devenir Directeur général de l'IEM, en 2019, il contribuait au développement de l'Institut avec des travaux sur les enjeux fiscaux, les finances publiques et les protections sociales. Il publie régulièrement des chroniques dans *Capital*.

Contact : nicolas@institutmolinari.org

Cécile Philippe est Présidente de l'Institut économique Molinari. Docteur en économie (Université Paris-Dauphine), elle a créé l'IEM en 2004 à Bruxelles puis Paris. Elle est l'auteur de *C'est trop tard pour la terre* (Éditions JC Lattès) et de *Trop tard pour la France ? Osons remettre l'Etat à sa place* (Éditions Les Belles Lettres) et a participé à l'ouvrage collectif *50 Matinales pour réveiller la France* (Éditions les Belles Lettres). Elle publie régulièrement des chroniques dans *Les Echos* et *La Tribune*.

Contact : cecile@institutmolinari.org

PUBLICATIONS RECENTES DE L'IEM

MARQUES Nicolas et PHILIPPE Cécile (2019), *La fiscalité sur les carburants et les cigarettes. Comment l'automobiliste et le fumeur ont été transformés en 'vaches à lait' avec 60 milliards de taxes*, Institut économique Molinari, Paris-Bruxelles, octobre 2019, 36 pages.

VAN DEN HAUWE Ludwig (2019), *Que penser de la Libra la cryptomonnaie de Facebook*, Institut économique Molinari, Paris-Bruxelles, octobre 2019, 16 pages.

PHILIPPE Cécile, MARQUES Nicolas et ROGERS James (2019), *La pression sociale et fiscale réelle du salarié moyen au sein de l'UE*, Institut économique Molinari, Paris-Bruxelles, 10^{ème} édition, juillet 2019, 42 pages.

MARQUES Nicolas et PHILIPPE Cécile (2019), *Le partage de la contribution sociale et fiscale des entreprises du CAC 40 français en 2018... 265 milliards pour les salariés, 72 milliards pour les Etats et 36 milliards nets d'impôts pour les actionnaires*, Institut économique Molinari, Paris-Bruxelles, 2^{ème} édition, mai 2019, 40 pages.

MARQUES Nicolas (2019), *La taxation française des services numériques, un constat erroné, des effets pervers*, Institut économique Molinari, Paris-Bruxelles, mars 2019, 58 pages.

